



Pour l'association LCVR63

À Saint-Étienne, le 20 février 2026

Madame, monsieur,

La sécurité routière est un problème important : malgré de réels progrès ces dernières décennies, il reste plus de 3000 morts par an sur les routes. Les facteurs causant ou aggravant les accidents de la route sont connus : vitesse excessive, consommation d'alcool ou de stupéfiants, mauvais état du véhicule et de la chaussée, utilisation du téléphone au volant, intensité de la circulation.

Des progrès sont possibles, grâce à des prises de conscience collectives : l'obligation du port de la ceinture et son acceptation généralisée le prouvent. Mais cela ne règle pas le problème, loin de là. Car les accidents de la route ne sont pas tant le résultat d'une somme de comportements individuels dangereux que le produit de comportements sociaux. Une société qui prône l'individualisme et le chacun-pour-soi retrouve inévitablement tous ces comportements sur la route.

Pour prendre un exemple : il est certes irresponsable de téléphoner au volant, mais il y a pourtant de plus en plus de conducteurs qui sont contraints de le faire. Ce sont les professionnels de la livraison et autres activités de services motorisés. La généralisation du téléphone portable a considérablement dégradé leurs conditions de travail et les a transformés en contrevenants de fait.

Le nombre croissant de camions sur les routes, les horaires imposés aux routiers sont des risques majeurs qui découlent directement de la politique patronale de rentabilité à tout prix. La dégradation des voies de circulation découle, elle, de la politique d'économies de l'État et des choix des collectivités territoriales.

Dans les villes, et particulièrement à Saint-Etienne, l'état des rues, la mauvaise qualité des marquages au sol, la plaisanterie (pas drôle) des pistes cyclables qui souvent ne consistent qu'en des images de vélos peints au sol à contre-sens de rues déjà trop étroites pour une voiture... Tout cela aggrave les dangers pour les voitures, les cyclistes ou les piétons.

Si nous avions des élus au conseil municipal, nous serions bien sûr attentifs à tout ce qui concerne la sécurité routière en ville. Nous savons pouvoir compter sur les idées et les mobilisations des habitants qui bien souvent sont ceux qui connaissent le mieux les problèmes et les solutions. Mais malgré les discours sur la démocratie participative, ces idées se heurtent souvent à des logiques d'économie, dans un contexte de budgets municipaux de plus en plus contraints.

Alors, on peut souhaiter que des mesures soient prises contre la violence routière, aussi efficacement que le fut en son temps l'obligation du port de la ceinture. Mais, pour cette violence-là comme pour d'autres, soigner les symptômes ne suffira pas pour éradiquer la maladie.

Pour la liste "Lutte ouvrière – Le camp des travailleurs"

Romain Brossard

A stylized handwritten signature, likely of Romain Brossard, consisting of a large 'R' and a smaller 'B'.